

Du bon usage des oiseaux de mer

Alain Thomas



Un poussin est aussi fragile dans une réserve qu'ailleurs.

Selon les espèces, le calendrier de présence à terre des oiseaux peut courir du début de l'hiver à la fin d'août. Il est cependant utile de savoir d'une part que certaines phases du cycle sont plus favorables que d'autres à l'observation, d'autre part que certaines règles doivent impérativement être respectées lors des visites : un poussin est aussi fragile dans une réserve que dans un secteur non protégé !

Les risques

Que peuvent provoquer une présence trop rapprochée ou un séjour trop long ? D'abord un amoindrissement direct des chances de succès par la répétition des coupures, des temps morts pendant la couvaison et l'éle-

vage. Ensuite une augmentation des risques de prédation. L'envol des sternes ou des alcidés est tôt mis à profit par certains goélands spécialisés pour prélever quelques œufs ou poussins supplémentaires. Enfin, un accroissement de la mortalité des poussins par refroidissement ou, au contraire, par déshydratation en cas de fort ensoleillement, par les chutes qu'entraînent les départs précipités d'adultes, par l'exposition à l'agressivité des voisins qui ne tolèrent pas la présence de poussins étrangers sur leur propre territoire...

Inquiétude

Les adultes sont inquiets ? Ils vous le signalent de diverses manières. Par l'émission de cris très sonores et soudainement très différents de ceux entendus lors de l'approche. Par divers mouvements du corps : le cou se dresse ou est animé d'un mouvement de balancier. Par l'envol collectif : chez les cormorans et les alcidés, le départ vers la mer est suivi de survols intermittents sans atterrissage ; goélands et sternes vous survoleront, certains, plus agressifs, piquant sur les intrus jusqu'à toucher la tête du bec ou des pattes. Enfin par une surveillance à distance. L'oiseau reste à une vingtaine de mètres, bien en évidence, paraissant agité de tics et émettant régulièrement le même cri.

Eloignez-vous

Dites-vous que vous n'êtes pas les seuls à approcher la colonie. Dans quelques heures, demain, après-demain... d'autres personnes aussi bien intentionnées que vous viendront à leur tour. Et les dérangements passagers s'additionneront. Efforcez-vous donc d'observer à distance, même au prix d'une frustration passagère. Abstenez-vous si possible de débarquer sur les îlots. Il y a toujours une paire de jumelles à bord, et les oiseaux ne font pas la différence entre les amis et ceux qui ne le sont pas. Loin de vous donner plus de droits, votre qualité d'ornithologue ou de naturaliste vous impose plus de responsabilité.

Du 15 avril au 15 mai

Deux temps forts dans la vie de la colonie se caractérisent par une vive animation et offrent en même temps la garantie d'observer la totalité des espèces nicheuses.

Du 15 avril au 15 mai, goélands et mouettes construisent leurs nids. Il s'ensuit, pour les secondes notamment, de spectaculaires va-et-vient entre falaises et pentes herbeuses. Le nombre des fulmars est alors au plus haut. Les cormorans huppés en sont au début de l'élevage des poussins alors que guillemots et pingouins entament la phase d'incubation.

Du 15 juin au 15 juillet

Pour la majorité des goélands et des mouettes, l'élevage entre dans une phase très active. Les jeunes exercent leurs ailes ou même tentent leurs premiers vols. L'ambiance sonore est à son maximum. Autour des colonies, les jeunes cormorans se rassemblent sur des rochers et sont toujours nourris, hors nid, par les adultes. Les colonies d'alcidés voient leurs effectifs grossir, surtout en début et en fin de journée ; de jeunes prospecteurs découvrent leur futur site de reproduction et engendrent de multiples conflits territoriaux.

Temps morts

Entre ces deux périodes, les colonies sont frappées d'une certaine torpeur. Tout simplement, c'est l'incubation. L'agressivité est presque nulle et les partenaires sont en mer ou au repos sur les rochers alentour.

Après la mi-juillet, l'intérêt décroît vite. Les départs vers le large et la dispersion le long des côtes s'intensifient. En août, les falaises retrouvent leur calme pour quelques mois. Les occupants de la dernière heure sont quelques mouettes tridactyles attardées, et les jeunes fulmars dont l'envol se produira dans la première quinzaine de septembre.

A vos jumelles

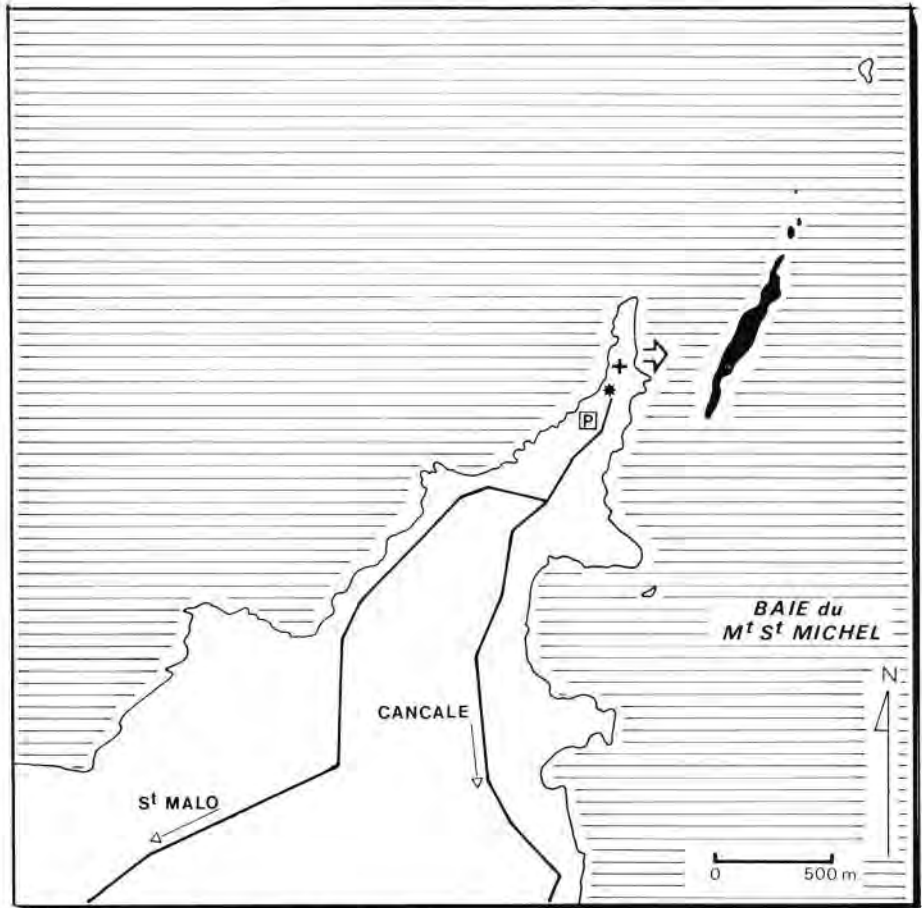
Vous voici mieux armés pour mieux jouir du spectacle des oiseaux de mer tout en sachant les limites à ne pas franchir. Ce tour d'horizon ne saurait se conclure dans une invitation à visiter quelques unes des plus belles réserves de Bretagne. Six d'entre elles sont aisément accessibles. Les pages qui suivent en constituent les guides pratiques.



René-Pierre Bolan.

Grand cormoran.

L'île des Landes



Jean-Pierre Amézo

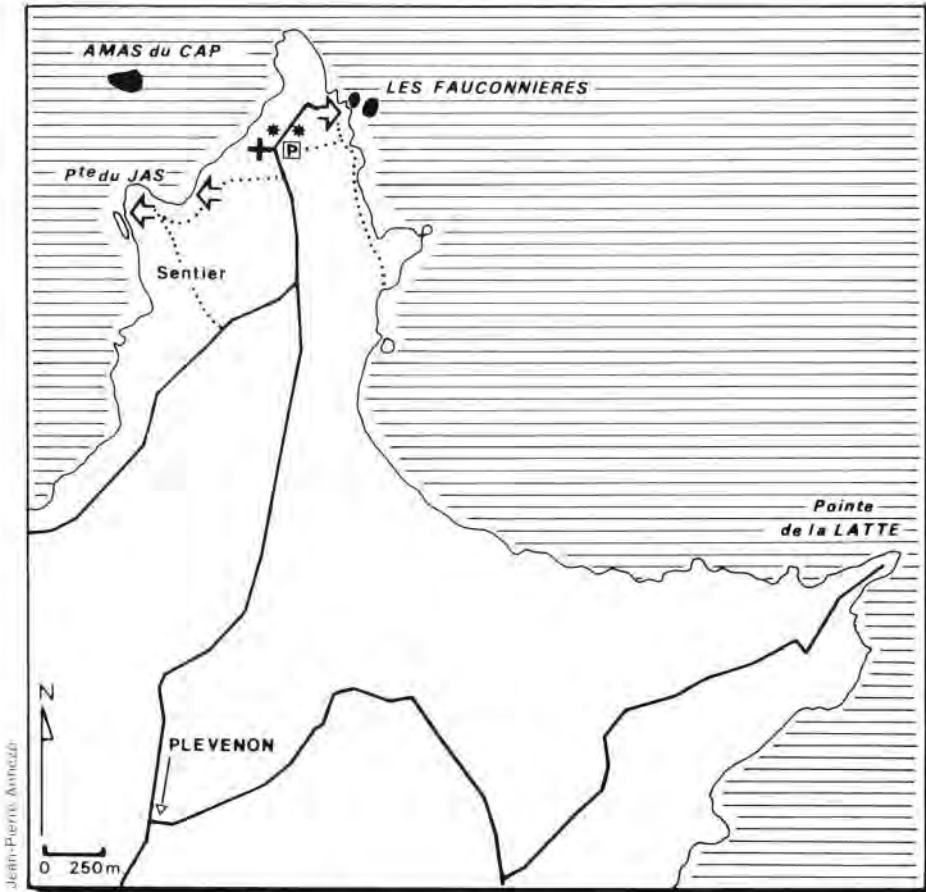
+ POINT D'ANIMATION SEPNB ↗ POINT D'OBSERVATION * SEMAPHORE / PHARE [P] PARKING

- L'île des Landes est située immédiatement à l'est de la pointe du Grouin, sur la commune de Cancale, en Ile-et-Vilaine.
- Propriété privée, cet îlot a été mis en réserve dès 1961 par la SEPNB. Le débarquement y est interdit du 1^{er} mars au 31 août.
- Son relatif éloignement de la côte (200 mètres environ) oblige l'observateur à se munir d'une bonne paire de jumelles ou, mieux, d'une longue-vue. L'observation se fait à partir du chemin d'accès à la pointe. Pensez à l'ensoleillement ! Le meilleur éclairage est celui de la fin de journée.
- Les grands cormorans dont c'est ici la première et la principale colonie bretonne

sont présents dès l'hiver et nichent le long de l'arête sommitale. Les tadornes sont surtout à rechercher d'avril à juin, au niveau de la pointe sud. Une troupe de grands dauphins et quelques dauphins de Risso fréquentent régulièrement les parages.

- Une animation gratuite est assurée du 1^{er} juillet au 31 août, chaque année. Elle a lieu à partir du blockhaus situé près du sémaphore. Une exposition permanente est en voie d'être mise en place à l'initiative du département d'Ile-et-Vilaine.
- Oiseaux de mer visibles à l'île des Landes : grand cormoran, cormoran huppé, goélands marin, brun et argenté.

Le Cap Fréhel



Jean-Pierre Anvezé

+ POINT D'ANIMATION SEPNB ↗ POINT D'OBSERVATION * SEMAPHORE / PHARE [P] PARKING

- La réserve ornithologique du Cap Fréhel est à ce jour limitée à trois îlots : l'Amas du Cap, le plus éloigné, et les Petite et Grande Fauconnières. Mais la colonie principale d'alcidés (guillemots et pingouins) est localisée sur la face est du Cap. La pointe du Jas, quant à elle, abrite l'essentiel des pétrels fulmars réellement nicheurs.

- L'observation des Fauconnières est particulièrement aisée et spectaculaire du fait de leur proximité et de leur position, légèrement en contrebas du sentier de visite.

- Le sentier permettant quelques coups d'œil acrobatiques sur les alcidés est dangereux ! Placez-vous plutôt sur le promontoire situé au sud de la Petite Fauconnière pour les observer dans la partie haute de ce piton (jumelles) et sur la paroi continentale (longue-vue).

- Pour l'accès aux falaises du Jas, le visiteur soucieux de protection aura à cœur de

n'emprunter que les sentiers existants (déjà trop nombreux). Après l'incendie de 1985, il est vital de ne pas accélérer l'érosion des sols dans ce secteur.

- Une animation permanente est assurée par la SEPNB, habituellement du 1^{er} mai au 15 septembre. L'accueil se fait traditionnellement sur le parking du Cap, au pied de l'ancien phare.

- La section locale de la SEPNB, le centre d'initiation à l'environnement de Fréhel, le centre de classes de mer de Plévenon, ainsi que l'auberge de jeunesse locale sont autant d'organismes pouvant vous donner des informations sur ce haut-lieu de la nature bretonne.

- Oiseaux de mer visibles à Fréhel : fulmar, cormoran huppé, mouette tridactyle, goéland marin (rare), goéland brun (rare), pingouin, guillemot.

L'archipel des Sept-Iles

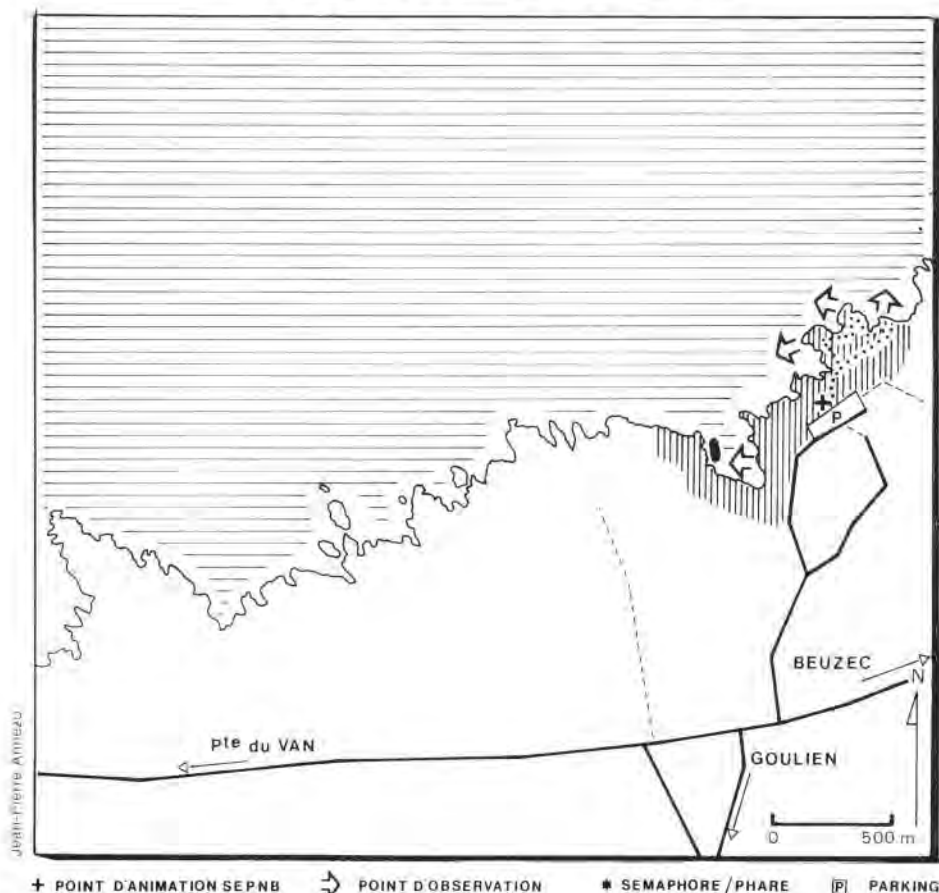


- Situé au large de Perros-Guirec, dans le département des Côtes-du-Nord, cet archipel constitue une réserve naturelle gérée par la ligue française pour la protection des oiseaux (LPO).
- Le débarquement n'est admis que sur l'île aux Moines. Ailleurs, il est interdit en tous temps.
- De la mi-juin à la fin août, la LPO organise des visites en mer au départ de Perros-Guirec : le samedi de 9 h à 12 h. Par ailleurs, une liaison par faisceau hertzien permet de découvrir la vie de la colonie de fous de bassan depuis la station de l'île

Grande en Trébeurden.

- Le bateau circule entre les îles et permet notamment l'observation des fous de Bassan de Riouzig et des macareux de cette île et de Mellban. Quelques phoques gris habitent ces lieux.
- Inscription obligatoire auprès de la LPO (Ile Grande, 22560 Pleumeur-Bodou, tél. 96.91.81.40).
- Oiseaux de mer visibles aux Sept-Iles : fulmar, fou, cormoran huppé, mouette tridactyle (rare), goéland marin, goéland brun, goéland argenté, pingouin, guillemot, macareux, sterne pierregarin (rare).

Goulien - Cap Sizun



● Cette réserve s'étend sur un ensemble d'îlots et de hautes falaises appartenant, pour l'essentiel, au département du Finistère. On s'y rend soit depuis Audierne, soit depuis Douarnenez. Un balisage routier est en place cinq à dix kilomètres avant la réserve.

● L'accès y est en permanence contrôlé et seule la partie Est est aménagée pour la visite. Le reste est l'objet d'études scientifiques et d'une expérience d'élevage extensif de moutons sur les pelouses et landes littorales.

● Le sentier de visite permet, en moins d'une heure, de faire de bonnes observations de fulmars, de cormorans huppés, de mouettes tridactyles et de guillemots. Seules les parois est et nord-est sont occupées par les oiseaux. Le matin offre donc les meilleures conditions de lumière.

● La période d'ouverture au public va du 15 mars au 31 août mais ce sont les mois de mai et de juin qui permettent l'observa-

tion de la plus grande diversité d'espèces. Les horaires de visite sont les suivants : 10 h-12 h et 14-18 h. Sur le sentier balisé, la visite est libre et plusieurs télescopes sont à votre disposition. Les animateurs présents sur le site interviennent à la demande.

● De juin à la fin d'août, des randonnées d'une demi-journée sont proposées pour une découverte plus approfondie de l'ensemble de la réserve. Réservation indispensable (98.70.13.53).

● Vous trouverez à l'entrée de la réserve la camionnette-librairie de la SEPNB, ainsi qu'une exposition sous tente en période estivale. Il existe diverses possibilités de camper à proximité (camping à la ferme, camping municipal de Goulien).

● Oiseaux de mer visibles dans les falaises de Goulien : fulmar, cormoran huppé, mouette tridactyle, goéland marin, goéland brun, goéland argenté, guillemot, pingouin (rare).

